



Préservation et conservation

→ LE PROGRAMME FONDAMENTAL PAC DE L'IFLA

CHRISTIANE BARYLA

Bibliothèque nationale de France
christiane.baryla@bnf.fr

Christiane Baryla, conservateur général à la Bibliothèque nationale de France où elle dirige depuis 2006 le programme PAC de l'Ifla, a longtemps travaillé à la bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève. Elle y fut à l'origine du premier vidéodisque sur les miniatures des manuscrits médiévaux. En 1990, elle a poursuivi sa carrière à Rome en tant que chargée de mission à l'École française de Rome pour la réalisation d'une banque d'images des manuscrits de la Bibliothèque vaticane, et a ensuite dirigé pendant dix ans la bibliothèque de l'école, au palais Farnèse. De retour à Paris en 2003, elle a pris la direction de la bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (université Paris Descartes).

Comme son nom l'indique, le programme PAC (Préservation et conservation) est dédié à la préservation et à la conservation du patrimoine des bibliothèques et archives¹. Il est l'une des six activités fondamentales de l'Ifla ; il collabore avec les 46 sections et les 8 divisions de l'organisation qui représentent pratiquement tous les types de bibliothèques et leurs champs d'intérêt².

Historique

Si l'Ifla a été créée en 1927, le programme PAC est né à Nairobi, lors de la conférence annuelle, en août 1984. Il s'agissait alors d'affronter un certain nombre de problèmes, qui pouvaient sembler conjoncturels, dans le domaine de la conservation des documents, en initiant d'abord une coopération internationale. Et c'est en 1986, à Vienne, lors d'une conférence sur la conservation des documents des bibliothèques, sponsorisée par la CDNL (Conférence des directeurs des bibliothèques nationales), l'Ifla et l'Unesco que le programme fut vraiment lancé. L'encadré, joint à cet article, présente le programme « Mémoire du monde », « frère » de celui de l'Ifla-PAC.

Ce thème de la conservation, négligé depuis les années 1980-1990, non seulement n'a pas disparu de nos préoccupations professionnelles mais il n'a cessé d'irradier, d'infiltrer tous les secteurs de notre métier. Il y a un peu plus de vingt ans, l'objectif était d'appuyer, de renforcer, voire de créer une prise de conscience internationale sur l'importance de la conservation du patrimoine écrit.

Il n'est pas anodin que ce besoin se soit exprimé d'abord en Afrique : des pays économiquement moins favorisés montraient leur inquiétude de voir disparaître leur patrimoine, faute de « soins ». Aujourd'hui, presque vingt ans après, la conservation demeure un enjeu capital pour toutes les bibliothèques, enjeu qui n'a pas disparu avec l'avènement du numérique, bien au contraire : les grandes bibliothèques numériques en construction ont pour défi majeur l'accès à des masses gigantesques d'information. Qu'il s'agisse de documents anciens, publiés sur papier, sur film ou sur d'autres supports analogiques, qu'il s'agisse de documents numérisés ou « nés numériques », le point commun face à une communication souhaitée pérenne demeure leur bonne conservation, leur préservation afin d'éviter toute disparition irrémédiable.

Ainsi, le PAC, né pour être, le cas échéant, temporaire (d'autres programmes fondamentaux de l'Ifla ont aujourd'hui disparu car ils sont devenus obsolètes) a vu son réseau de partenaires et de collaborateurs s'étendre depuis vingt ans ; ses initiatives se sont également accélérées et multipliées.

Missions

Dès l'origine, le but assigné au programme était de « s'assurer que tous les documents d'archive et de bibliothèque, publiés ou non, quel que soit leur format, soient conservés dans une forme accessible pour une durée aussi longue que possible ».

Les objectifs, fixés alors, demeurent valables aujourd'hui :

- créer une prise de conscience chez les politiques et le grand public autour de la conservation du patrimoine écrit ;

1. www.ifla.org/VI/4/pac.htm
2. www.ifla.org

- encourager la formation et l'information de tous : faciliter les formations à la conservation préventive et à la manipulation des documents. Informer aussi les usagers des bibliothèques de leur propre responsabilité dans la durée de vie des collections ; enseigner les théories et les bonnes pratiques de conservation à tous ceux qui ont en charge le patrimoine ;

- encourager la recherche sur les différentes causes de détérioration des collections ;

- promouvoir le développement de normes et de règles nationales et internationales propres à notre secteur ;

- enfin, grâce à une bonne coopération internationale, promouvoir le développement d'activités qui appuieront les missions de l'Ifla, notamment celles de la section Préservation et conservation.

Ces objectifs reposent sur quelques principes :

- la conservation des collections des bibliothèques et des archives est essentielle à la survie et au développement de la culture et du savoir ;

- chaque pays doit se sentir responsable de la conservation non seulement de ses propres publications, mais aussi de celles conservées dans d'autres bibliothèques étrangères.

Pour atteindre ces objectifs, l'Ifla a choisi d'établir un fonctionnement en réseau avec un centre international qui coordonne des centres régionaux.

À l'origine accueilli par la bibliothèque du Congrès à Washington, le centre international du PAC est depuis 1992 hébergé par la Bibliothèque nationale de France. Jean-Marie Arnoult fut son premier directeur ; Marie-Thérèse Varlamoff lui succéda de 1994 à 2006. Toute la force du programme réside dans le fonctionnement en réseau : aujourd'hui, le centre international de Paris anime et coordonne 13 centres régionaux, responsables chacun d'une zone géographique et hébergés par des bibliothèques nationales réparties sur plusieurs continents :

Amérique

- aux États-Unis, la Bibliothèque du Congrès à Washington D.C.,

- la Bibliothèque nationale du Venezuela, à Caracas,

- la Bibliothèque nationale de Trinité et Tobago à Port d'Espagne,

- la Bibliothèque nationale du Brésil à Rio de Janeiro,

- la Bibliothèque nationale du Chili à Santiago ;

Asie et Océanie

- la Bibliothèque nationale du Japon à Tokyo,

- la Bibliothèque nationale d'Australie à Canberra,

- la Bibliothèque nationale de Chine à Pékin,

- la Bibliothèque nationale du Kazakhstan à Almaty ;

Afrique

- la bibliothèque de l'université du Cap en Afrique du Sud,

- la Bibliothèque nationale du Bénin à Porto-Novo ;

Europe

- la bibliothèque de littératures étrangères à Moscou en Russie.

C'est le centre international de Paris qui est responsable de l'Europe de l'Ouest et du Moyen-Orient.

Si chaque centre régional anime des projets spécifiques et des formations, s'il sert de relais pour une vaste zone géographique, s'il est autonome dans son fonctionnement, il coopère étroitement avec le centre international et les centres voisins. Ainsi, en 2007, le centre de Pékin a-t-il organisé une conférence sur les problèmes de conservation en Asie, en invitant les centres du Japon et d'Australie, ainsi que d'autres pays concernés par le sujet, comme la Corée.

Un domaine d'excellence a été attribué à chaque centre, une spécialité, qui n'exclut en rien la coopération avec le reste du réseau. Ce champ d'expertise s'appuie presque toujours sur celui de la bibliothèque nationale hôte. Ainsi, le centre PAC d'Australie est-il expert dans le domaine de la conservation des données numériques, l'Afrique du Sud dans celui de la formation, le Japon pour la conservation du papier, le Chili pour la prévention des catastrophes et les plans d'urgence. La Bibliothèque nationale d'Australie est très impliquée au niveau mondial dans l'archivage électronique pérenne ; la Bibliothèque nationale d'Afrique du Sud anime un réseau important de formation en Afrique anglophone, et ainsi de suite.

Toutes ces actions particulières doivent toutefois s'inscrire dans l'orientation générale donnée au programme et, pour maintenir cette cohésion internationale, le directeur du PAC réunit au moins une fois par an, généralement lors du congrès de l'Ifla, tous les directeurs régionaux, afin de définir avec eux les grands axes de travail à court terme. Un plan stratégique général est établi aussi, tous les deux ans, en accord avec l'Ifla. Bien évidemment, internet et les facilités de communication nouvelles sur la Toile ont profondément transformé, ces dix dernières années, le travail en réseau.

Le réseau du programme ce n'est pas seulement le réseau de ses différents centres. Pour mener à bien ses activités, le PAC travaille en coopération avec les sections de l'Ifla (et pas seulement avec la section Préservation et conservation), avec les autres activités fondamentales, notamment ALP (Action pour le développement) ; il collabore aussi avec de grandes organisations non gouvernementales comme l'Unesco et le Conseil international des archives. Cette coopération s'est concrétisée par des publications et des actions communes au sein du Bouclier bleu international. Le directeur du PAC est membre de la division « Préservation » de Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recherche) et de l'association DPE (Digital Preservation Europe). Ce sont aussi ces échanges qui enrichissent le programme.

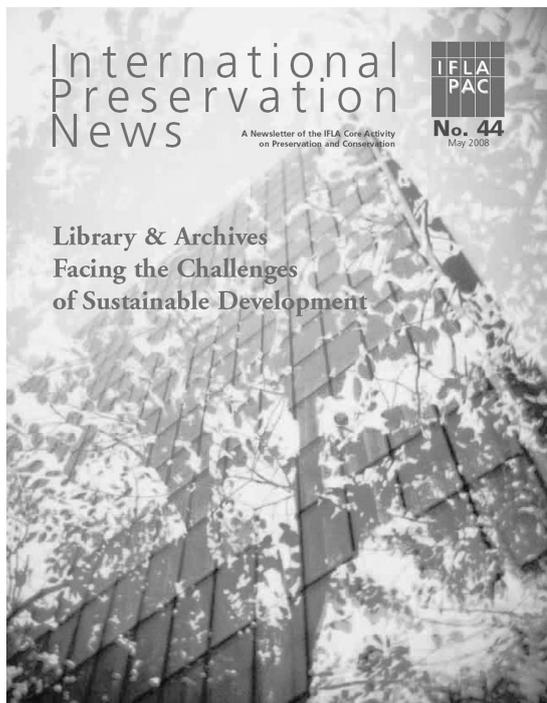
Les activités du programme : former, informer

Les actions de formation prennent le plus souvent la forme de stages, proposés aux bibliothécaires et archivistes d'une région donnée. Ainsi Colin Webb, directeur du PAC Australie, organise-t-il régulièrement des formations à la préservation du numérique en Océanie. Ces ateliers peuvent aller du contenu le plus élémentaire au plus sophistiqué : Colin Webb a pu ainsi proposer des actions de sensibilisation à la nécessité de conserver les données numériques auprès de petites institutions patrimo-

niales. Mais, membre de structures de recherche et développement beaucoup plus techniques, comme IIPC (International Internet Preservation Consortium), il fait bénéficier ses collègues et d'autres publics de travaux et d'expériences d'un niveau bien plus complexe et spécialisé. Au Chili, Ximena Cruzat, qui fut directrice de la Bibliothèque nationale et du centre PAC, a mené des actions très efficaces de formation aux plans d'urgences, en travaillant avec le comité local du Bouclier bleu et l'Icom (International Council of Museums). Au Japon, l'enseignement à distance a été utilisé pour des actions de formation dans le secteur de la conservation du papier.

En janvier 2009, le centre international de Paris s'appuiera sur le centre régional du Bénin pour organiser un stage de formation à la conservation préventive destiné aux bibliothécaires et archivistes d'Afrique francophone. Ce stage est piloté scientifiquement par Jean-Marie Arnoult, premier directeur du PAC; il bénéficie d'un soutien de l'Unesco.

Les conférences internationales font aussi partie des actions de formation. Depuis 2006, chaque année, en coopération avec la Bibliothèque nationale de France, le centre PAC propose un symposium sur le thème de la conservation. En 2006, il s'agissait des «3D de la conservation», l'année suivante de «la conservation à long terme des objets numériques». Nous proposerons, les 5 et 6 mars 2009, toujours avec la BnF, le premier colloque d'un cycle consacré au thème de la préservation du patrimoine en relation avec les quatre éléments: l'eau, l'air, la terre, le feu. Le premier thème abordé, celui de l'air, le sera d'une façon très large, en reliant les questions de changement climatique à la qualité et à la gestion de l'air à l'intérieur des bâtiments. Le deuxième thème, celui de l'eau, sera



International Preservation News, la revue du programme PAC.

traité à Prague, aux Archives nationales, en novembre 2009.

Notre outil majeur de communication et d'information est le site web de l'ifla, sur lequel nous disposons d'une page spécifique. La plupart des centres régionaux ont également développé leur propre site sur celui de la bibliothèque nationale qui les héberge.

Dès le printemps 2009, le site de l'ifla devrait connaître de grandes améliorations dont nous bénéficierons: plus grande souplesse dans la mise à jour des informations, insertions de son et de vidéo. Nous étudions la possibilité d'avoir des cours en ligne pour certains thèmes et dans plusieurs langues.

Nous avons lancé en janvier 2008 une liste de diffusion spécialisée³; très vite le nombre grandissant des abonnés nous a prouvé son utilité.

Le programme publie trois fois par an une revue, *International Preservation News*, et, de manière irrégulière, une petite collection, «International Preservation Issues», toutes deux sous la direction de Flore Izart, chargée des publications. La collection IPI

est consacrée à des thèmes particuliers: à ce jour, le numéro 6, écrit par John McIlwaine et intitulé *Prévention des catastrophes et plans d'urgence*, a été traduit dans de nombreuses langues et connaît un grand succès. *IPN* et *IPI* sont publiées en ligne et sous forme papier⁴. *IPN*, dont la maquette s'est beaucoup améliorée grâce au financement de la BnF, est disponible gratuitement sur demande. Le numéro 44, réalisé en mai 2008, avec un dossier sur le développement durable, a suscité un grand intérêt.

Le programme a aussi publié en 2002 avec l'Unesco et le ministère français de la Culture un cédérom sur la conservation préventive du patrimoine documentaire. En voie d'épuisement, ce document nous est très souvent demandé et mériterait d'être mis à jour et réimprimé.

Le programme PAC: quelle évolution ?

Le futur du programme dépendra de l'évolution de son réseau et de sa capacité à affronter les nouveaux problèmes de la conservation.

Un coup d'œil sur le planisphère permet de constater que même si le réseau s'est agrandi avec la création de nouveaux centres au Kazakhstan et en Corée du Sud, il est aussi géographiquement déséquilibré. D'abord, certains continents sont insuffisamment représentés. La Chine mériterait l'implantation de centres supplémentaires. En Afrique, nous espérons voir se créer bientôt un centre pour l'Afrique du Nord (il pourrait être calqué sur la zone Unesco qui va de la Libye à la Mauritanie en passant par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc). Le Moyen-Orient comme l'Inde n'abritent aucun centre.

Le second facteur de déséquilibre réside dans la fracture économique Nord/Sud. Le centre PAC de la Bibliothèque du Congrès est en charge de tout le continent nord-américain, territoire immense, mais le centre a su s'organiser en un sous-réseau appelé NAN (North American Network) disposant de relais dans de nombreuses

4. www.ifla.org/VI/4/ipn.html
www.ifla.org/VI/4/ipi.html

3. pac-list@infoserv.inist.fr

Le programme « Mémoire du monde » de l'Unesco

Le patrimoine documentaire est le reflet de la diversité des langues, des peuples et des cultures. Il est le miroir du monde et sa mémoire. *Mais cette mémoire est fragile.*

L'Unesco* a lancé le programme « Mémoire du monde » en 1992 afin d'éviter l'amnésie collective et de promouvoir la conservation des collections d'archives et de bibliothèque partout dans le monde en en assurant la plus large diffusion. Cette mise en œuvre est née de la prise de conscience de l'état de préservation alarmant du patrimoine documentaire et de la précarité de son accès dans différentes régions du monde.

La vision du programme « Mémoire du monde » part du principe que le patrimoine documentaire du monde appartient à tous, et qu'il devrait être entièrement préservé et protégé pour le bénéfice de tout un chacun et étant accessible à tous, de manière permanente, sans obstacle aucun, compte étant dûment tenu des spécificités et pratiques culturelles qui s'y rattachent.

L'élaboration des principes directeurs du programme s'est faite dans le cadre d'un contrat signé avec l'Ifla et l'ICA (Conseil international des archives), parallèlement à la compilation de listes de collections de bibliothèques et de fonds d'archives endommagés de manière irréparable. Par l'intermédiaire de ses commissions nationales, l'Unesco a dressé une liste des collections de bibliothèques et de fonds d'archives en péril, ainsi qu'une liste mondiale des patrimoines cinématographiques nationaux. La mission du programme consiste à :

- faciliter la conservation du patrimoine documentaire mondial ;
- aider à assurer un accès universel au patrimoine documentaire ;
- mieux faire prendre conscience, partout dans le monde, de l'existence et de l'intérêt du patrimoine documentaire.

Organisation

Le programme « Mémoire du monde » réalise ses objectifs en stimulant les projets et activités non seulement dans une perspective mondiale, mais également dans le cadre d'une approche régionale, nationale et locale. Les comités régionaux et nationaux de la « Mémoire du monde » constituent une composante essentielle de l'organisation du programme.

Ils sont invités à adopter les cinq stratégies clés : identification du patrimoine documentaire, sensibilisation, préservation, accès, structures, statuts et relation. La réussite du programme est subordonnée, dans une large mesure, au dynamisme, au sens de l'initiative et à l'enthousiasme des comités régionaux et nationaux.

La constitution d'un comité national « Mémoire du monde » est encouragée dans tous les pays où elle est possible, et constitue un objectif stratégique. Les comités nationaux sont invités à constituer leur propre Registre national de la « Mémoire du monde ». Ce sont des entités autonomes investies d'un mandat qui leur est propre, et dotées d'un règlement spécifique en matière d'adhésion et de succession. Pour être habilités à utiliser le nom et le logo de la « Mémoire du monde », ils doivent être accrédités par leur commission nationale pour l'Unesco.

Les actions du programme portent principalement sur l'élaboration des Registres de la « Mémoire du monde », le prix Jikji-Mémoire du monde et le patrimoine numérique.

Le Registre de la « Mémoire du monde »

C'est l'aspect du programme le plus connu du public. Il s'agit de la liste de toutes les collections du patrimoine documentaire qui ont été identifiées par le comité consultatif international comme répondant aux critères de sélection d'intérêt universel, et approuvées par le directeur général de l'Unesco. À ce jour, 158 collections, dont le *Buljo jikji*

simche yojeol (pour la République de Corée), également appelé Jikji, sont inscrites au Registre « Mémoire du monde ». En 2007, la tapisserie de Bayeux – broderie – dite de la reine Mathilde (pour la France), la Mappa mundi de Hereford (pour le Royaume-Uni), ou encore le Corpo Cronologico, collection de manuscrits des découvertes (pour le Portugal) ont été inscrits au Registre.

Prix Unesco/Jikji-Mémoire du monde

En 2004, le conseil exécutif a approuvé la création du prix « Mémoire du monde » pour contribuer à promouvoir les objectifs du programme et commémorer l'inscription au Registre de la « Mémoire du monde » du *Buljo jikji simche yojeol*, le plus vieux livre réalisé à l'aide de caractères métalliques mobiles connu au monde.

Le prix, consistant en une somme de 30 000 dollars, est décerné tous les deux ans aux institutions ou individus ayant contribué de manière significative à la préservation du patrimoine documentaire et à l'accès à ce patrimoine. Le prix est intégralement pris en charge par la République de Corée.

Charte de l'Unesco sur la conservation du patrimoine numérique

Les ressources culturelles et éducatives du monde entier sont de plus en plus produites, distribuées et consultées sous forme numérique, au détriment du support papier. Le patrimoine sur support numérique original, qu'il s'agisse d'un journal en ligne, d'une page web ou d'une base de données en ligne, fait donc partie intégrante du patrimoine de l'humanité. Cependant, du point de vue technique, l'information numérique risque d'être rapidement obsolète ou de se dégrader. L'instabilité d'internet présente des risques supplémentaires. La nécessité de préserver cette nouvelle forme de savoir indexé plaide pour la recherche d'un accord international sur les questions d'archivage, de préservation et de diffusion du dit patrimoine, qui se manifeste par l'adoption de la *Charte de l'Unesco sur la conservation du patrimoine numérique*. Des principes directeurs, qui accompagnent la Charte, visent à l'adaptation et à l'élargissement des mesures existantes en ce domaine, des procédures ainsi que des instruments légaux et des méthodes d'archivage.

C.B.

* <http://portal.unesco.org>

grandes bibliothèques américaines. Ce type de structure, même s'il est un modèle, n'est pas facile à mettre en place si la région ne dispose pas d'un bon réseau de télécommunication ni d'un budget conséquent. Le centre d'Afrique francophone, au Bénin, est en charge de 26 pays de l'Ouest africain et il est difficile, voire impossible, pour des raisons politiques et budgétaires d'y créer l'équivalent du NAN.

Claudia Lux, présidente de l'Ifla, a parfaitement raison de militer pour une inscription des bibliothèques sur l'agenda des politiques. Si les gouvernements ne sont pas impliqués, la tâche de faire fonctionner un réseau pour le patrimoine restera très délicate.

La lecture des sommaires d'*International Preservation News* permet de constater la permanence des sujets traités :

- le papier, sa conservation, la désacidification, les techniques de restauration ;
- la prise en compte grandissante de tout l'audiovisuel, depuis les « archives orales africaines jusqu'aux archives radio et TV » ;
- les plans d'urgence et la prévention des catastrophes (guerres ou/et catastrophes naturelles) ;
- la conservation préventive.

Ces thèmes apparaissent régulièrement, ils ont fait l'objet d'ateliers de formation, ils sont encore d'actualité et ont suscité la création de nouvelles associations.

Depuis une dizaine d'années, des changements majeurs sont intervenus dans la gestion du patrimoine culturel et de nouveaux thèmes ont émergé ; j'en retiendrai trois : la numérisation, l'architecture « durable » et les questions économiques.

La numérisation

La numérisation du patrimoine a modifié les priorités et créé de nouveaux sujets d'étude. D'abord, parce qu'avec la production en masse d'archives numériques nous avons de nouveaux « objets » à conserver et la préservation à long terme de ces ressources électroniques devient une priorité. Si la numérisation, pen-

dant une courte période, a pu laisser croire à certains que les problèmes de conservation « des originaux » étaient réglés (en laissant entendre que ce qui est numérisé n'a pas toujours vocation à être conservé), aujourd'hui, ces questions sont posées d'une manière un peu moins simpliste. On s'aperçoit notamment qu'il nous faut décider de ce qui a vocation à être conservé. Ensuite la numérisation a accentué la fracture économique entre les institutions « riches » et les autres. Il est des cas où l'on choisit d'investir dans la numérisation plutôt que dans la conservation faute d'un budget pour tout accomplir.

L'architecture « durable »

Autre objet de réflexion, tout ce qui entoure la construction des bâtiments, les économies d'énergie et le développement durable. De nouvelles études, des projets architecturaux remettent en question nos certitudes, par exemple sur les normes en matière de conservation des documents. Le programme PAC et son réseau international jouent un rôle essentiel en faisant circuler de l'information sur des réalisations et des approches architecturales nouvelles et souvent lointaines.

Les questions économiques

Les traitements de masse sont devenus la règle : masse des catalogues et des données à convertir puis à numériser, masse de l'information à conserver et à communiquer. Le programme doit prendre en compte ces effets de masse et s'intéresser à l'industrialisation des méthodes et des traitements, et aux résultats produits. Le programme PAC doit évoluer et s'adapter à tous ces changements extrêmement rapides survenus dans le monde de la conservation. Si tel n'est pas le cas, il risque la sclérose et une forme de repli.

Ce qui caractérise cette évolution, c'est l'augmentation exponentielle des coûts. Pas de conservation aujourd'hui sans « business plan ». La conservation des données numériques, à l'échelle d'une bibliothèque nationale, les traitements de masse, les choix et la programmation des pro-

jets, la construction de bâtiments HQE (haute qualité environnementale) et surtout leur maintenance nécessitent des plans stratégiques chiffrés. Ce domaine économique, le PAC ne peut l'ignorer.

La convergence est le mot à la mode aujourd'hui. C'est sans doute en travaillant en convergence institutionnelle sur l'ensemble du patrimoine, qu'il appartienne aux musées, aux bibliothèques ou aux archives, que l'on pourra répondre aux défis de la conservation. Les bâtiments et les magasins, les entrepôts numériques, les plans d'urgence, la recherche sur les supports de l'information, peuvent être appréhendés et étudiés en commun. Le PAC, jusqu'à ce jour, a su montrer tout l'intérêt qu'il y avait à travailler en réseau et à cultiver l'interdisciplinarité. C'est en élargissant davantage ce premier réseau qu'il poursuivra positivement son action. ●

Novembre 2008

Références en ligne

- Vous trouverez toutes les informations concernant l'Ifla sur : www.ifla.org
- Vous les trouverez en français sur le site du CFI (Comité français Ifla) : www.cfifla.asso.fr
- Le programme PAC est à l'adresse suivante : www.ifla.org/VI/4/pac.htm
Il se trouve aussi sur le site de la Bibliothèque nationale de France : www.bnf.fr/pages/zNavigat/frameinfopro.htm?ancre=conservation/conservation.htm
- IPN (*International Preservation News*) et IPI (*International Preservation Issues*) sont consultables en ligne : www.ifla.org/VI/corepubs.htm
Vous pouvez demander un exemplaire papier en écrivant à : flore.izart@bnf.fr
christiane.baryl@bnf.fr
- Pour vous inscrire à la liste de diffusion : <http://infoserv.inist.fr/wsypma.fcgi/info/pac-list>